



PAGE 2

Quotient familial: le juste prix



PAGE 3

L'enfance de l'art... En images



PAGE 4

Lectures «en commun»

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Villetaneuse

INFORMATIONS / n°40

8 novembre 2016
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse) et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)

Au mois de novembre, pour la réussite à leurs examens, la municipalité félicite et récompense tout d'abord les collégiens, en leur offrant un livre de leur choix lors d'une cérémonie en mairie le 16 novembre. Puis, le 25 novembre, les lycéens et étudiants sont invités à un dîner magique. **Voir page 3.**



Durant le Dîner des Lauréats, en novembre 2016 (© Erwann Quéré)

Les diplômés à l'honneur !



Villetaneuse est une ville riche de sa jeunesse. 48% de la population a moins de 29 ans. Nombreux sont les jeunes qui mènent des études avec succès. Mode, informatique, management, droit, gestion... Les centres d'intérêts sont aussi divers que le sont les jeunes de notre ville. Comme chaque année, la municipalité les invite à une cérémonie et un dîner des lauréats. Ces deux temps forts sont toujours des moments de retrouvailles et de fierté.

Je suis marquée par les signes de solidarité de la jeunesse villetaneusienne, nombreux sont les jeunes impliqués dans des associations et les projets solidaires. A l'international, dans leur quartier, dans les jardins... leur engagement, loin des clichés individualistes, est une richesse pour une société telle que la nôtre.

Je félicite encore tous nos lauréats et leur souhaite nombre de nouveaux succès.

Villetaneuse, le 2 novembre 2016
Carinne Juste, Maire,
1^{er} vice-Présidente de Plaine Commune

Les actualités...

SOIREE JEUX ET CAFÉ PHILO
Mercredi 9 novembre 2016 à 17h à l'Hôtel de ville

Dans le cadre de l'exposition « Imaginations ? art, espace et lumière », une soirée jeux et café philo est organisée autour de l'univers du plasticien Christophe Loyer.

• Le jeu qu'il présente «étredir» est fondé sur le fil continu qui relie tous les mots de notre langue, et sur la vie amoureuse des mots.

Un jeu de 75 cartes qui amusera petits et grands.

• Le café philo portera sur les thèmes de l'exposition, sur la relation du visible et de l'invisible, la création dans la vie de chacun, le territoire et l'identité et sur toute question qui se pose autour de cette exposition. Il sera convivial, avec boissons et trompe-la-faim.

Informations auprès du service culturel au 01 49 40 76 04

EN SAVOIR PLUS SUR LE DIABÈTE

Dans le cadre de la « journée mondiale du diabète », le Point Accueil Prévention Santé propose conseils, informations, publications, recettes... pour connaître et bien vivre avec le diabète.

• Le **lundi 14 novembre de 14h à 17h** en présence d'une diététicienne, devant le PAPS, place de l'hôtel de ville

• Et le **jeudi 24 novembre de 13h30 à 16h30**, avec le service prévention CPAM pour une information et une sensibilisation autour des risques liés au diabète avec le dispositif d'accompagnement SOPHIA, au centre commercial Bienvenu.

Infos au 01 55 83 01 20

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918



© Sadari Derraaji

Il y a 98 ans se terminait la première guerre mondiale, la «Grande guerre» qui commença en 1914. Elle fit environ 10 millions de morts (presque exclusivement des militaires), dont 1,4 million de Français et 1,8 million d'Allemands. Il y eut aussi 21 millions de blessés (dont certains au visage, qu'on surnomme à l'époque les « gueules cassées »). Carinne

Toute l'actu sur le site de la ville

Juste, maire et la municipalité, vous prient d'honorer de votre présence ce 98^e anniversaire de l'armistice.

Rendez-vous à 11h30 pour un rassemblement devant le monument aux morts au cimetière communal, avenue de la Division-Leclerc pour le dépôt de gerbes et les allocutions.

« L'HOMME QUI RÉPARE LES FEMMES » AU CINÉ-CLUB DE CLARA-ZETKIN

Samedi 19 novembre à 18 heures, l'association l'Autre Champ vous propose le portrait

du Docteur Mukwege qui recueille et répare les femmes victimes de viol depuis 20 ans à l'est du Congo. Infos au 01 49 98 91 10

EXPOSITION NUMÉRIQUE ET INTERACTIVE «PLIÉS, DÉCOUPÉS, DÉCALÉS»



jusqu'au mardi 28 février 2017 à la médiathèque Jean-Renaudie, venez vous balader dans l'atelier de Julie Stephen Cheng, graphiste et auteur, à travers une exposition numérique et interactive...Alors que le Salon du livre et de la jeunesse en Seine Saint-Denis va mettre la lecture « Sens dessus dessous », Julie Stephen Cheng nous fait découvrir son œuvre animée qui joue des pliages et du papier pour leur faire raconter des histoires sur son Smartphone, sa tablette ou son ordinateur... Un dispositif d'expositions créé par Plaine Commune et le Salon du livre et de la jeunesse en Seine-Saint-Denis. Infos au 01 48 21 79 99

Quotient familial : LE JUSTE PRIX

Pour permettre au plus grand nombre d'accéder aux services et activités proposées par la ville de Villetaneuse (restauration scolaire, centre de loisirs, cours de musique et de danse...), les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial. Pour bénéficier de ces tarifs adaptés à vos revenus, il est impératif de faire parvenir en mairie votre avis d'imposition 2016 avant le 16 décembre 2016.



Le nombre d'enfants déjeunant dans les restaurants scolaires a augmenté grâce à la diminution des tarifs et à l'adaptation du quotient familial. (© Erwann Quéré).

Depuis longtemps, la Ville de Villetaneuse a fait le choix de mettre en place un quotient familial déclenchant des tarifs progressifs, afin de faciliter l'égal accès de tous les habitants, quelle que soit leur situation sociale, aux services publics locaux. En 2015, la Ville a décidé de moderniser sa politique tarifaire avec un nouveau quotient familial qui a permis de faire progresser l'égalité de tous les usagers devant le service public, tout en simplifiant les démarches. Ainsi, à Villetaneuse, le choix de poursuivre une politique de justice sociale et de solidarité se concrétise afin de toujours mieux répondre à vos besoins. Quelle que soit votre tranche de quotient familial, les tarifs

appliqués sont systématiquement inférieurs au coût réel de l'activité. La différence entre le coût réel et les tarifs appliqués est prise en charge par la Ville. Chaque personne du foyer compte pour une part y compris les enfants à charge jusqu'à leurs 25 ans. Afin d'éviter les écarts au passage de tranches de quotient familial, les tarifs varient dans une même tranche, d'un tarif minimum à un tarif maximum. Le tarif maximum d'une tranche est le tarif minimum de la tranche suivante, supprimant ainsi les « effets de seuil ». Les foyers monoparentaux bénéficient d'un abattement dégressif de 35% sur leur quotient familial. Les prestations sociales ne sont pas prises en compte dans le calcul des ressources car elles pénalisent les familles à faibles revenus.

Les tarifs des services et prestations (restauration scolaire, centre de loisirs, cours de musique et de danse...), sont donc calculés en fonction du quotient familial. Celui-ci est établi par la Régie centrale selon les ressources de la famille, sur présentation du dernier avis d'imposition. Le quotient familial est valable du 1er janvier au 31 décembre. Le calcul doit être renouvelé tous les ans. Afin de faire calculer votre quotient familial pour l'année 2017, qui permettra d'adapter vos factures municipales à vos revenus, il est impératif de fournir avant le 16 décembre 2016 une copie de votre dernier avis d'imposition 2016 (revenus 2015). Attention : si vous ne faites pas calculer votre quotient familial, le tarif maximum sera appliqué. Vous pouvez vous procurer un

justificatif d'impôt sur le revenu en allant sur le site www.impots.gouv.fr (votre espace particulier). À qui remettre votre avis d'imposition en mairie :
• vous pouvez envoyer votre avis par courrier : Mairie de Villetaneuse, Régie centrale, 1, place de l'hôtel de ville 93430 Villetaneuse
• ou le déposer dans la boîte aux lettres de la Régie Centrale située au 1er étage de l'hôtel de ville. Vous recevrez ensuite par courrier votre quotient familial et l'ensemble des tarifs adaptés à vos ressources. ●

La Régie centrale reste à votre disposition pour tous les renseignements complémentaires au 01 49 40 75 97, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h.

DANS LA VILLE, EN BREF...

Colis de Noël : inscription au CCAS jusqu'au 18 novembre

Afin que Noël soit une fête pour tous, la municipalité offre un jouet pour les enfants âgés de 0 à 14 ans. Vous pouvez en bénéficier si votre tranche de Quotient Familial est de 1 à 2. Le calcul de ce quotient est établi en mairie. Les inscriptions se déroulent au CCAS jusqu'au vendredi 18 novembre 2016. Infos auprès du CCAS au 01 49 40 76 02. Infos sur le quotient familial : à la régie centrale au 01 49 40 75 97



Elections 2017 : inscription sur les listes électorales



Pour pouvoir voter aux élections présidentielles et législatives 2017, il faut vous inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2016. Pour cela vous devez posséder une attache à Villetaneuse, avoir plus de 18 ans et être français.

Venez avec les documents suivants
• Une pièce attestant de votre nationalité et de votre identité
• Un justificatif de votre attache à la commune de Villetaneuse
Toutes les infos au 01 49 40 76 01 ou sur www.mairie-villetaneuse.fr pour télécharger les documents utiles.

Chantez maintenant

Amoureux du chant, n'hésitez pas à rejoindre la chorale adulte du CICA. Elle se réunit tous les jeudis soirs à 19h sous la houlette de Madgid Touati. Au répertoire : de la chanson française contemporaine. Il reste encore quelques places disponibles, venez vous inscrire. **Renseignement auprès du service culturel 01 49 40 76 04 ou auprès du CICA 01 48 29 61 95**

Hameau des Joncherolles : échange autour de «Villetaneuse-Plage»

Cet été, la municipalité a reçu une pétition de riverains du quartier des Joncherolles se plaignant des désagréments de Villetaneuse plage. Eugène Sourdir, adjoint au maire en charge de la tranquillité publique, accompagné des services municipaux les a rencontré pour faire le point. Sur les 78 signataires du quartier, seule une dizaine d'habitants s'était déplacée. Il a été rappelé que pour une première édition, Villetaneuse plage a été un succès avec plus de 14000 personnes accueillies sur 23 jours et des familles enthousiasmées. Devant le souhait des riverains de changer le lieu d'accueil de la plage, la Ville maintient son positionnement. En effet, le lieu permet de recevoir un large public dans de bonnes conditions de sécurité. La Ville s'est engagée à améliorer l'encadrement afin d'éviter les désagréments. Elle propose également une réunion d'information spécifique pour les riverains. Rappelons que la plage a été mise en oeuvre pour compenser la fermeture de la piscine devenue trop vétuste. La mobilisation pour la reconstruction d'une piscine se poursuit. ●

EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal



«ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»

Halte à la démagogie ! «La schizophrénie idéologique», est le titre du dernier billet du groupe PRG dépourvu de sens et de fond. Un tissu de mensonges et d'interprétations approximatives qui ont rendu impossible la soumission du vœu de ce groupe au vote du Conseil municipal. Il nous est proposé de « dé-précariser nos agents ». Lesquels ? Ils sont combien ? La ville depuis des années, a, suivant un plan pluri-annuel, réglé ce problème et s'est engagé dans une politique de renforcement

de l'emploi public, d'où notre combat avec les salariés contre la loi «El Khomry». Peut-on en dire autant de nos détracteurs du PRG, qui ont pour leitmotiv la réduction des dépenses publiques (fonction publique, budget des collectivités) ? Au final qui est vraiment schizophrène ?

«RASSEMBLEMENT POUR UNE ALTERNATIVE À VILLETANEUSE» (PRG, Génération Écologie, Société Civile)

Texte non parvenu.

«RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS»

Des aménagements qui répondent à nos attentes ! Dans nos précédentes communications, nous avons

abordé la sécurité des piétons dans deux zones sensibles de la commune (le tunnel de la future gare et le rond-point Salengro). Les aménagements apportés à la chaussée et aux trottoirs de la rue du 19 mars 1962 ainsi que la suppression des buissons du rond-point de la rue Salengro répondent à nos demandes.

Ces modifications vont permettre de réduire la vitesse des véhicules et d'améliorer la visibilité pour les piétons. La prise en compte de nos propositions par la municipalité est une bonne chose pour l'intérêt des Villetaneusiens(es). Nous continuerons d'être force de proposition pour améliorer le quotidien de nos concitoyens. Pensons-y ensemble. Slimane Benhammou
Président du groupe RPC ●

jeunesse

Nouveaux diplômés & diplômés confirmés : TOUS INVITÉS !

Au mois de novembre, pour la réussite à leurs examens, la municipalité félicite et récompense tout d'abord les collégiens, en leur offrant un livre de leur choix lors d'une cérémonie en mairie le 16 novembre. Puis le 25 novembre, les lycéens et étudiants, sont invités à un dîner magique.

C'est toujours un peu émouvant de recevoir son premier diplôme. Le Brevet des collèges fait partie de ces diplômes qui marquent la fin d'un cycle et

ouvrent la porte vers une nouvelle aventure «de grands». Chaque année, la Ville souhaite récompenser les jeunes Villetaneusiens qui ont obtenu ce diplôme. Le Maire, Carinne Juste, Fatimata Wague, adjointe

au maire en charge de la jeunesse et les conseillers municipaux délégués, Marion Guénot et Yassine Riffi accueillent les invités et leur remettent leur cadeau.

En 2016, la cérémonie aura lieu le

mercredi 16 novembre à 18h30 à l'hôtel de ville. Chacun se verra offrir un livre qu'il aura choisi quelques semaines auparavant. Science fiction, dictionnaire d'anglais ou bandes dessinées, il y en a pour

tous les goûts. Un buffet est ensuite offert avant de passer à la photo de groupe. Cette cérémonie offre aussi l'occasion de retrouver ses anciens copains du collège et toujours lieu à des scènes de retrouvailles émouvantes. Plus d'une centaine d'anciens collégiens seront présents à cette cérémonie. Et pour la première fois cette année, les diplômés des sections SEGPA ont aussi été invités.

Vous reprendrez bien un peu de... magie !

Le vendredi 25 novembre, la Ville met les petits plats dans les grands pour les diplômés CAP, BEP, bac, master, doctorat... Le dîner des lauréats rassemble l'ensemble des Villetaneusiens ayant obtenu un diplôme en 2016. Au programme, un repas et un spectacle de magie en direct organisé en partenariat avec le centre de loisirs pour adolescents. Un bon cadeau est aussi offert à chacun. Chaque année, plus d'une centaine de jeunes Villetaneusiens participe à cette cérémonie.

Si vous avez été diplômé au cours de l'année 2016 et que vous n'avez pas reçu votre invitation, vous pouvez vous inscrire sur www.mairie-villetaneuse.fr ou contacter le service jeunesse au 01 49 40 16 31 ●

Durant la cérémonie des Lauréats du collégè de novembre 2014.
(© Julien Jaulin).



FOCUS

L'enfance de l'art ! « Imachinations » a beau être une exposition d'art contemporain, les enfants des écoles n'ont pas l'air déboussolés, bien au contraire, pour s'approprier la démarche des sept artistes qui y sont présentés. **Photos : Erwann Quéré**





GROS PLAN SUR PLAINE COMMUNE



Pour comprendre les grands projets de demain, découvrir les artistes d'aujourd'hui et participer au débat citoyen.

encommun

un magazine au cœur de l'actualité de Plaine Commune.

Abonnez-vous gratuitement au magazine de Plaine Commune sur

plainecommune.fr/encommun

ou en retournant le bulletin d'abonnement ci-joint

nom

prénom

adresse

adresse mail

JE SOUHAITE RECEVOIR GRATUITEMENT TOUS LES DEUX MOIS

encommun

en version papier

en version numérique

Bulletin à envoyer à :
Etablissement public territorial
Plaine Commune,
Journal En Commun,
93219 Saint-Denis la Plaine Cédex



Agenda

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Nous contacter : communication@mairie-villetaneuse.fr

- EXPOSITION D'ART CONTEMPORAIN : «IMAGINATIONS ? ART, ESPACE ET LUMIÈRE»** JUSQU'AU 10 NOVEMBRE 2016 HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 40 76 04
- ENCOMBRANTS MARDI 8 NOVEMBRE** DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H/ Tél. 0800 074 904
- INFORMATION COLLECTIVE : FORMATION MÉTIERS DU NUMÉRIQUE ET DE LA MAINTENANCE MARDI 8 NOVEMBRE À 13H45** MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION (MEF) / Inscription obligatoire au 01 49 44 42 70
- SOIRÉE «JEUX » ET CAFÉ PHILOSOPHIQUE** MERCREDI 9 NOVEMBRE À PARTIR DE 17H HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 40 76 04
- PHARMACIE TOUATI VENDREDI 11 NOVEMBRE** À STAINS / Tél. 01 48 26 68 08
- COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918 VENDREDI 11 NOVEMBRE À 11H30** CIMETIÈRE COMMUNAL / Tél. 01 49 40 76 15
- PHARMACIE VONG DIMANCHE 13 NOVEMBRE** À STAINS / Tél. 01 48 26 39 62
- EN SAVOIR PLUS SUR LE DIABÈTE LUNDI 14 NOVEMBRE DE 14H À 17H** POINT ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS) / Tél. 01 55 83 01 20

- SENIORS : FESTIVAL DU HARENG À BERCK-SUR-MER MARDI 15 NOVEMBRE** PÔLE SENIORS / Tél. 01 49 46 10 90 ou 10 93
- PARTICIPEZ À UNE ŒUVRE COLLECTIVE** MERCREDI 16 NOVEMBRE À 18H30 CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- CÉRÉMONIE DES LAURÉATS DU COLLÈGE** MERCREDI 16 NOVEMBRE À 18H30 HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 40 16 31
- PERMANENCE DU MAIRE JEUDI 17 NOVEMBRE DE 16H À 17H45** HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 40 76 00
- CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 17 NOVEMBRE À 20H30** HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 40 76 00
- SENIORS : BEAUJOLAIS NOUVEAU ! JEUDI 17 NOVEMBRE À 12H** PÔLE SENIORS / Tél. 01 49 46 10 90 OU 10 93
- PHARMACIE PYRAMIDE DIMANCHE 20 NOVEMBRE** VILLETANEUSE / Tél. 01 48 27 82 10
- ENCOMBRANTS MARDI 22 NOVEMBRE** DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H/ Tél. 0800 074 904
- EXPOSITION NUMÉRIQUE ET INTERACTIVE «PLIÉS, COUPÉS, DÉCALÉS» JUSQU'AU 28 FÉVRIER 2017** À LA MÉDIATHÈQUE RENAUDIE / Tél. 01 48 21 79 99

Santé + État civil

POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS) 15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville
Tél. 01 55 83 01 20

- PRÉLÈVEMENTS**
Les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h, les mercredi et vendredi de 7h45 à 11h, avec ou sans rendez-vous.
A NOTER : les prélèvements à domicile ont lieu tous les mardis matin de 8h30 à 11h, sur rendez-vous.
- VACCINATIONS**
Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.
- PLANNING FAMILIAL**
Contraception, dépistage, maladies sexuellement transmissibles, sida... Consultations gratuites assurées le lundi de 14h à 17h.

NAISSANCES

- Courage Ewaleifoh
- Enzo De Sousa
- Kawthar Ait Tjiou
- Nolan Bandoui
- Paule-Georgina Mondzialo
- Ibeyalt
- Martin Darivon
- Stéphane Nkengne
- Octavio Da Silva Moita Ovré
- Nathan Nkuepou
- Aya Boufoulous

DÉCÈS

- Daniel Le Meillour, le 09/10
- Victorine Essaga, le 17/05
- Eric Stevens, le 16/10

Horaires de l'Hôtel de ville

Ouverture des services municipaux La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12h pour les services de permanence : état-civil, logement, régie centrale.
Tél. 01 49 40 76 00.

Attention : jeudi 10 novembre, fermeture de l'Hôtel de ville à 16h. Pas de permanence le samedi 12 novembre.

Permanences de l'Hôtel de ville

- Vos élus à votre écoute**
 - Carinne Juste, maire, le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
 - Thierry Duvernay, premier-maire adjoint, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 49 40 76 26
 - les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 49 40 76 17.

- Conseillers départementaux du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse :**
 - Michel Fourcade reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27.
 - Nadège Abomangoli reçoit sur RDV au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.

Permanences en mairie

- Avocat conseil : le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
- Conseiller juridique (accès au droit) : le 1^{er} et 3^e mardi du mois de 14h à 17h

- Notaire : chaque 2^e lundi du mois sur rendez-vous au 01 49 71 35 15
- Interprètes-écrivains publics : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

Au centre socioculturel Clara-Zetkin
01 49 98 91 10

- L'assistante sociale de la CAF reçoit uniquement sur rendez-vous le mardi matin au 01 55 84 50 45

ENCOMBRANTS
CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE

Agglo! → TÉL. 0 800 074 904
→ WEB plainecommune.fr
→ APP. plainecommune



PROCHAIN NUMÉRO : MARDI 22 NOVEMBRE 2016
DES IDÉES À SOUMETTRE ?
UNE ACTU À PROPOSER ?
UN PORTRAIT À RÉALISER ?

CONTACTEZ NOUS :
COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

VILLETANEUSE INFORMATIONS
N°40 • 8 NOVEMBRE 2016 • HÔTEL-DE-VILLE • 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE • BP 59 • 93430 VILLETANEUSE • 01 49 40 76 00 • COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef : Claire Noury-Diarra • Secrétaire de rédaction : Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré • Rédaction : Claire Noury-Diarra, David Piehevin, Erwann Quéré • Photographies : Sadrir Derradji, Julien Jaullin et Erwann Quéré • Création maquette : Erwann Quéré • Exécution maquette : Erwann Quéré • Photo de couverture : Ole Alfred Alerle • Impression et photogravure : Imprimé sur papier labellisé FEFCO / Imprimerie RAS • Prix du numéro : 0,16 euro • Tirage : 6 800 exemplaires • Numéro paritaire : 257 • ISSN : 1 288-066X